



Envoyé en préfecture le 17/06/2025
Reçu en préfecture le 17/06/2025
Publié le
ID : 084-268400736-20250606-DCA2025_019-DE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
CCAS DE MORMOIRON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 06/06/2025

Délibération n° 2025_019

Date de convocation : 19/05/2025

Membres en exercice : 13
Votants : 12

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Président certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 17.06.2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le SIX JUIN à 19 Heures, le Conseil
d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
à Mormoiron, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence
de Monsieur Bernard LE DILY :

Présents : LE DILY Bernard, GABRIELLI Nathalie, ZAGRA Christophe,
CARTOUX Marie-Paule, ROSA Gil, GUYOTOT Mireille, LEDEZ Benoît,
Audrey PENE, Elsa GAILHAC

Procurations : KRISTIANSEN Lene pouvoir à GABRIELLI Nathalie,
Lionel MARTIN pouvoir à Bernard LE DILY, Jean-Paul ROUX pouvoir
à Christophe ZAGRA

Absent excusé : Patrick CHAVADA

Secrétaire : Christophe ZAGRA

**Administration Générale / Modification du règlement intérieur des après-midi «
Pause-café »**

Sollicité par des entreprises pour faire des actions commerciales et informé de discussions
polémiques, il est souhaitable de préciser le règlement intérieur déjà proposé pour les après-
midis « pause-café ». Le président rappelle que dans le cadre de sa politique de lutte contre
l'exclusion, le Centre Communal d'Action Sociale organise des animations destinées aux
seniors. Destinées à créer du lien social, ces actions sont gratuites. Elles se déroulent le
mercredi après-midi de 14h à 17h00 dans la salle du foyer située place du Clos à Mormoiron.

Le conseil d'administration, ayant ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré à
l'unanimité :

- **ADOpte** la modification du règlement intérieur des après-midi « pause-café », dont
la version actualisée est annexée au présent document.

- **AUTORISE** Monsieur le président à signer tout acte se rapportant à la présente.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents,

Le secrétaire : Christophe ZAGRA

Le Président

Bernard LE DILY